

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 13

OBJET : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N°13
ADHESION A DEUX OBSERVATOIRES :**
- **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE A
L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DEPARTEMENTAL ENTRE LE
CONSEIL GENERAL ET LA CCI**
- **ADHESION A L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES ET DE LA
METROPOLISATION**

RAPPORTEUR : **M. Christian BOURQUIN**

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,
VU le rapport n°13 de son Président
Et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de statuer favorablement quant au renouvellement de la convention de partenariat ci-jointe entre le Conseil Général et la CCI, relative à l'Observatoire Economique Départemental, pour un montant de **6 098 € par an**,
- d'autoriser le Président à solder les cotisations afférentes aux exercices 2006 et 2007, soit la somme de **12 196 €**,
- de statuer favorablement quant à l'adhésion à l'Observatoire des Territoires et de la Métropolisation (convention cadre ci-jointe),
- d'autoriser le Président à signer les deux conventions concernant les deux observatoires pré-cités ainsi que tout document relatif à la réalisation de cette opération.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour
8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ)

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

CHRISTIAN BOURQUIN